

PROCES-VERBAL de la Réunion du Mardi 16 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le seize avril à vingt heures trente, le conseil municipal légalement convoqué le 4 avril 2024, s'est réuni sous la présidence d'Alain LEGRAND, Maire, à la mairie.

Etaient présents : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT, Patrice FOYER, Alexandre BRUBION, Marc CHEMIN, Eric DEPORTE, Noémie LUCE.

Absents excusés : Margot TERRIER. Jean-Claude BOUGUET, Marcel JOUEN

Absente : Christelle BALETTE- SOUBLIN.

Procurations : Margot TERRIER donne procuration à Guillaume HAUCHARD, Jean-Claude BOUGUET donne procuration à M. Florian BETTENCOURT, M. Marcel JOUEN donne procuration à Mme Noémie LUCE.

Secrétaire de Séance : Guillaume HAUCHARD.

Secrétaire auxiliaire : Sonia MARECHAL.

1/ Approbation compte-rendu de la réunion du 12 mars 2024.

Monsieur LEGRAND demande s'il y a des remarques sur le dernier Procès-Verbal de la réunion de conseil municipal du 12 mars 2024 : aucune remarque.

Suite à cela le Procès-verbal du 12 mars 2024 est approuvé.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents le procès-verbal est adopté.

2/ Approbation du dernier compte-rendu du 2 avril 2024.

Monsieur LEGRAND demande s'il y a des remarques sur le dernier Procès-Verbal de la réunion de conseil municipal du 02 avril 2024.

M. Marc CHEMIN prend la parole et demande à rajouter que Mme Adeline BARRE-GIBON est venue remettre en main propre sa demande de démission de conseillère municipale avant le début de la réunion. Cela sera rajouté sur le PV concerné.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents le procès-verbal doit être modifié.

3/ Vote du compte de gestion : DEL 16-04-2024-01

M le maire présente le compte de gestion proposé par la perception.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents la validation du compte de gestion est validé.

4/ Vote du compte administratif : DEL 16-04-2024-02

M. le maire présente le compte administratif Sous la présidence de M. Marc CHEMIN, doyen de la séance, le conseil prend part au vote. M. la maire reste présent au moment du vote.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 7

Pour : 2 : Patrice FOYER et Marc CHEMIN.

Contre : 5 : Guillaume HAUCHARD, Alexandre BRUBION, Florian BETTENCOURT, Noémie LUCE et Eric DEPORTE.

Abstention : 0

A la majorité des présents, le compte administratif est rejeté.

5/ Vote du budget primitif 2024 : DEL 16-04-2024-03.

Suite à la diffusion par mail du projet et à la présentation par M. le maire, le conseil passe au vote.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 8

Pour : 3 : M. Alain LEGRAND, Marc CHEMIN et Patrice FOYER.

Contre : 5 : Guillaume HAUCHARD, Alexandre BRUBION, Florian BETTENCOURT, Noémie LUCE et Eric DEPORTE.

Abstention : 0

A la majorité des présents, le budget primitif 2024 est rejeté.

6/ Vote du taux de fongibilité DEL 16-04-2024-04.

Suite à la proposition de M. le maire d'instaurer un taux de fongibilité à 7,50%, le conseil prend part au vote.

Présents : 8

Procurations : 3

Suffrages exprimés : 8

Pour : 3 : M. Alain LEGRAND, Marc CHEMIN et Patrice FOYER.

Contre : 5 : Guillaume HAUCHARD, Alexandre BRUBION, Florian BETTENCOURT.
Abstentions : 2 : Noémie LUCE et Eric DEPORTE.
A la majorité des présents, la proposition de donner pouvoir à l'exécutif pour le taux de fongibilité est rejeté.

7/ Vote des 3 taxes sur le bâti / non bâti / habitation DEL 16-04-2024-05.

M. le maire propose de maintenir les trois taux sur les mêmes bases que celles de 2023.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 8

Pour : 6 : M. Alain LEGRAND, Marc CHEMIN et Patrice FOYER, Eric DEPORTE, Alexandre BRUBION, Noémie LUCE.

Contre : 0

Abstentions : 2 : Guillaume HAUCHARD, Florian BETTENCOURT

A la majorité des présents, la proposition est acceptée.

8/ Subventions aux associations.

M. le maire propose les montants de subventions suivants aux associations :

Amicale Pompiers Yvetot : 28€

Association les Amis de l'hôpital d'Yvetot : 55€

Association ARISTRAICHAT : 70€

Association Les P'tits Loups de Demain : 1 080€

Association Yvann et Josian : 50€

Banque alimentaire : 107€

Brotonne Environnement : 58€

Comité des fêtes : 2 300€

Coopérative scolaire : 7 029€

FC Louvetot : 2 500€

Les amis de Louvetot : 2 040€

Les amis des Anciens Combattants : 242€

Ligue contre le Cancer : 91€

Souvenir Français : 64€

Il est précisé que pour l'association des amis des anciens combattants, la subvention de l'année précédente n'ayant pas été versée, elle le sera en même temps que celle de cette année.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 3 : M. Alain LEGRAND, Marc CHEMIN et Patrice FOYER.

Contre : 2 : Florian BETTENCOURT.

Abstentions : 6 : Alexandre BRUBION, Noémie LUCE , Guillaume HAUCHARD Eric DEPORTE.

A la majorité, le vote du montant des subventions est accepté.

9/ Organisation du bureau de vote pour les élections européennes du 09/06/2024.

Vu le nombre de personnes absentes au conseil ce jour, sur proposition de M. Guillaume HAUCHARD, il est décidé de communiquer à tous les conseillers par mail afin d'établir le planning.

10/ Service informatique Caux-Seine Agglo.

Suite à la réception de la convention de Caux-Seine Agglo afin d'intégrer la commune au service informatique, il est procédé au vote.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité des présents, celle-ci est acceptée.

11/ Désignation d'un quatrième adjoint : DEL 16-04-2024-06

Suite à la suggestion de M. Florian BETTENCOURT, M. le maire propose d'élire un quatrième adjoint qui sera en charge de la gestion du personnel de l'école.

Il est procédé dans un premier temps au vote pour cette proposition.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité, la proposition est acceptée.

Puis dans un second temps, il est procédé au vote de l'adjoint. Mme Noémie LUCE candidate spontanément.

Présents : 8

Procuration : 3

Suffrages exprimés : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

A l'unanimité, Mme Noémie LUCE est élue en tant que quatrième adjointe.

12/ Salaire de la directrice du centre de loisirs.

Un débat a lieu suite à la remarque de M. Florian BETTENCOURT lors de la précédente séance du 02/04/2024 sur le montant de la rémunération. Il est proposé de comparer celui-ci avec celui des années antérieures lors d'une prochaine réunion.

M. le Maire attend des éléments concernant le montant du salaire de la directrice du centre pour comparer la réponse de la CAF et des communes voisines. Mme Noémie LUCE pose la question des horaires définis pour les animateurs afin d'envisager qu'ils assurent la garderie du matin et du soir dans le cadre de leurs missions. M. Guillaume HAUCHARD fait remarquer que suite au rangement effectué dans le grenier de la mairie, il serait judicieux que les nombreuses affaires ayant servi aux centres précédents soient triées et rangées. M. Florian BETTENCOURT demande si un budget prévisionnel est établi lors de la préparation du centre. M. le maire lui répond que non.

Questions diverses.

Le passage à l'eau du robinet pour la cantine aura lieu le 06 mai 2024. La distribution aux enfants s'effectuera avec des carafes qui seront lavées tous les jours.

M. le maire fait part d'un échange qu'il a eu avec les services de la préfecture au sujet de la gestion du personnel communal. Il en retire la conclusion que le maire serait le seul décideur. M. Guillaume HAUCHARD ajoute qu'il est possible que le maire donne délégation de ce pouvoir et redemande que cela soit fait comme M. le maire s'y était engagé. M. LEGRAND propose à M. Eric DEPORTE, M. Patrice FOYER, M. Guillaume HAUCHARD et M. Florian BETTENCOURT de l'aider à gérer les employés communaux. M. Guillaume HAUCHARD et M. Florian BETTENCOURT refusent cette délégation, n'ayant pas de délégation factuelle.

M. Alain LEGRAND demande où en sont les réparations du tracteur. M. Guillaume HAUCHARD informe qu'il est en attente de la réception des pièces.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h45.

Le Maire

Signé le :
Alain LEGRAND



Le Secrétaire de Séance,

Signé le :
Guillaume HAUCHARD